



# Le guide des aides à la mobilité

» Lever  
*les freins à l'emploi*



(tout le monde s'y retrouve)

## » SOMMAIRE

### ■ COMMENT ENVISAGER LA MOBILITÉ ?

S'inscrire à un atelier mobilité de Pôle emploi	3
S'inscrire à un atelier mobilité du CIDF	4

### ■ COMMENT ME DÉPLACER POUR UN EMPLOI, UNE FORMATION OU UNE ACTION D'INSERTION ?

Utiliser les transports en commun	5
Le TER sur la région	5
Le TIBUS sur le département	7
Utiliser les transports en commun de Saint-Brieuc Agglomération : TUB / NOCTUB / TAXITUB	9
Utiliser le transport à la demande :	
• Sur le territoire de Lamballe Communauté	10
• Sur le territoire des Trois Monts (Quintin, Montcontour, Centre Armor Puissance 4)	11
• Sur le département et les départements limitrophes	12
Utiliser le covoiturage	13
Utiliser le transport du personnel	14
Louer une mobylette	15
Acheter une mobylette	16
Acheter un véhicule léger	18
Déménager	20

### ■ COMMENT ACCÉDER AU PERMIS DE CONDUIRE VÉHICULE LÉGER ?

Accompagnement au code et à la sécurité routière	22
Aides au permis	24

### ■ CARNET D'ADRESSES

26

L'accès à certains dispositifs est nécessairement soumis à l'accord du prescripteur après appréciation de la situation du demandeur.

## » Comment envisager la mobilité ?

### » S'INSCRIRE À UN ATELIER MOBILITÉ DE PÔLE EMPLOI

#### OBJECTIFS

- > Permettre à chaque participant d'organiser ses déplacements.

#### PUBLICS

- > Demandeurs d'emploi inscrits, sur prescription Pôle emploi.

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Atelier collectif animé par Pôle emploi avec l'appui d'un intervenant :
  - Notion de mobilité
  - Aides à la mobilité
  - Mobilité face au marché du travail local

#### AIDES FINANCIÈRES

- > Prise en charge par Pôle emploi

#### RÉMUNÉRATION

- > Maintien du statut de la personne

#### PRESCRIPTEURS

- > Pôle emploi

#### SITES WEB

- > [http://www.pole-emploi.fr/candidat/les\\_prestations\\_pole\\_emploi\\_@/index.jspg?id=215](http://www.pole-emploi.fr/candidat/les_prestations_pole_emploi_@/index.jspg?id=215)

#### CONTACTS

- > Pôle emploi

## » Comment envisager la mobilité ?

### » S'INSCRIRE À UN ATELIER MOBILITÉ DU CIDF

#### OBJECTIFS

- > Permettre à chaque participant d'organiser ses déplacements.

#### PUBLICS

- > Femmes dans le cadre des prestations CIDF.

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Atelier collectif animé par le CIDF :
  - Sensibilisation aux différents moyens de transport
  - Informations sur les aides existantes
  - Calcul de coûts et temps de trajet
  - Prise de conscience des notions de durée et de coût, plus que de distance
  - Informations sur les moyens de transports locaux
  - Exercices pratiques

#### AIDES FINANCIÈRES

- > Prise en charge par le CIDF

#### RÉMUNÉRATION

- > Maintien du statut de la personne

#### PRESCRIPTEURS

- > CIDF

#### SITES WEB

- > [http://www.cidf22.org/spip/spip.php?article16&var\\_recherche=mobilit%C3%A9](http://www.cidf22.org/spip/spip.php?article16&var_recherche=mobilit%C3%A9)

#### CONTACTS

- > CIDF

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN LE TER SUR LA RÉGION

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant le réseau de transport en commun ferroviaire

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Connaître les possibilités du réseau SNCF. Bénéficiaire de tarifs préférentiels pour un déplacement ponctuel sur le réseau TER dans le cadre de la recherche d'emploi :
  - Entretien d'embauche, entretien d'entrée en formation,
  - EMT : Evaluation en Milieu de Travail (prestation Pôle emploi),
  - EMTPE : Evaluation en Milieu de Travail Préalable à l'Emploi (prestation Pôle emploi),
  - ECCP : Evaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles (prestation Pôle emploi),
  - Forums emplois et recrutements régionaux sans accord préalable des partenaires (SNCF et Conseil Régional),
  - Concours administratifs,
  - Entretiens de VAE.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les demandeurs d'emploi :

- Billet ACTUËL emploi : Aller/Retour gratuit via un bon de transport

##### Prescripteur : Pôle emploi

- Carte ACTUËL : 75 % de réduction pour les demandeurs d'emploi non indemnisés ou < 80 % SMIC, ou bénéficiaires de la prestation de solidarité.
- Les formulaires de demande sont disponibles au Point Région, à la gare, à la Mission Locale, au Pôle emploi et aux CCAS. La demande est traitée sous 10 jours ; la carte est adressée au domicile du demandeur.

##### Prescripteur : Pôle emploi

- Aide à la mobilité géographique sous conditions d'indemnités journalières : bons de transport, aide forfaitaire mensuelle, aide ponctuelle, aide à la reprise d'emploi et aide aux déplacements quotidiens.


##### Prescripteur : Pôle emploi

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.
- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

##### Prescripteur : Mission Locale

 Suite des informations au verso...

» **Comment me déplacer pour un emploi,  
une formation ou une action d'insertion ?**

» **UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN  
LE TER SUR LA RÉGION (SUITE)**

**SITES WEB**

- > <http://www.ter-sncf.com/bretagne/tarifs/autres/tarif2.asp>
- [http://www.bretagne.fr/internet/jcms/l\\_18947/la-carte-actuel-pour-les-publics-en-difficulte](http://www.bretagne.fr/internet/jcms/l_18947/la-carte-actuel-pour-les-publics-en-difficulte)

**CONTACTS**

- > Pôle emploi • CCAS • CSD • Mission Locale • Point Région • SNCF

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » LE TIBUS SUR LE DÉPARTEMENT

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant le réseau de transport en commun

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Tibus permet de se déplacer facilement d'ouest en est et du nord au sud dans le département. Le Conseil Général des Côtes d'Armor s'efforce de renforcer un maillage qui dessert la majorité du territoire.

**Tarifs :** 2 € le voyage  
40 € la carte mensuelle.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les demandeurs d'emploi :

- Aide à la mobilité géographique si trajet > 60 km aller/retour :
- Bons de transport
- Aide forfaitaire mensuelle
- Aide ponctuelle
- Aide à la reprise d'emploi
- Aide aux déplacements quotidiens

**Prescripteur :** Pôle emploi

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.
- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

**Prescripteur :** Mission Locale

##### > Pour les demandeurs d'emploi : (percevant des indemnités < 80 % du SMIC), pour les jeunes, pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), pour les travailleurs handicapés, pour les titulaires d'un contrat aidé :

- Carte de transport à caractère social : elle permet aux usagers en situation de précarité sociale et financière d'accéder aux transports collectifs.

Tarif : 1,60 € Aller/Retour.

**Prescripteur :** CCAS de la Commune de résidence, Conseil Général des Côtes d'Armor (Direction des Infrastructures et des Transports Service des Transports)

 Suite des informations au verso...

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » LE TIBUS SUR LE DÉPARTEMENT (SUITE)

#### SITES WEB

- > [www.tibus.fr](http://www.tibus.fr)  
[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr) (Rubrique guides des aides)

#### CONTACTS

- > Centrale de Mobilité • Conseil Général Infos Services (information sur le tarif à caractère social)  
Pôle emploi • CCAS • Conseil Général • Mission Locale

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN DE SAINT-BRIEUC AGGLOMÉRATION : TUB / NOCTUB / TAXITUB

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant le réseau de transport en commun.

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > **TUB** : 19 lignes régulières sur l'agglomération briochine
- > **NOCTUB** : Ce service fonctionne de 20 h 15 à 23 h 30 du lundi au samedi sur les principales lignes du réseau et du jeudi au samedi sur la ligne 2 (Ville Oger - Champ de Mars).

**Tarifs** : Ticket à l'unité : 1 €

Carnet de 10 tickets : 8,70 €

Abonnement pour les jeunes de moins de 26 ans : 23 € par mois ou 198 € à l'année

Abonnement tout public résidant Saint-Brieuc Agglomération : 26 € par mois ou 230 € à l'année

- > **TAXITUB** : Service de transport public complémentaire du réseau des TUB pour desservir des quartiers où la demande ne peut justifier le passage régulier d'un bus. Réservez par téléphone ou par internet du lundi au samedi, de 6 h 30 à 20 h (sauf les jours fériés). Réservez entre 10 jours et 45 minutes avant votre départ.

**Tarifs** : Carnet de 5 tickets : 5 €

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.
- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

**Prescripteur : Mission Locale**

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Aide sociale

**Prescripteur : CSD et CCAS**

#### SITES WEB

- > [http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/introduction\\_se\\_deplacer.php](http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fr/introduction_se_deplacer.php)

#### CONTACTS

- > POINT TUB • Taxitub réservation • Mission Locale • CSD et CCAS

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE DE LAMBALLE COMMUNAUTÉ

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant un transport collectif à la demande.

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > **DISTRIBUS** : Transport à la demande sur le réseau de Lamballe Communauté  
Horaires : 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30. Appeler la veille du départ avant 12 h.  
**Tarifs** : Ticket à l'unité : 1,50 €  
Carnet de 10 tickets : 12 €  
Cette ligne rejoint la ligne de Saint-Brieuc Agglomération à Yffiniac et Saint-René.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.
- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

**Prescripteur : Mission Locale**

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Aide sociale

**Prescripteur : CSD et CCAS**

#### SITES WEB

- > <http://www.lamballe-communaute.com/index.php?page=87>

#### CONTACTS

- > DISTRIBUS

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE DES TROIS MONTS (QUINTIN, MONCONTOUR, CENTRE ARMOR PUISSANCE 4)

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant un transport collectif à la demande.

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > **TRANS'COM** : Transport à la demande sur le réseau des Pays de Quintin, de Moncontour et de Centre Armor Puissance 4.

Ce transport est assuré en partenariat avec les compagnies de taxis locaux et la centrale de mobilité TIBUS du Conseil Général des Côtes d'Armor.

- Trajet depuis son domicile jusqu'à la destination souhaitée sur une des communes des trois territoires, les jours suivants : mardi : 8 h 30 à 12 h 30, mercredi : 13 h à 19 h, jeudi : 8 h 30 à 12 h 30, samedi : 13 h à 19 h. Sauf les jours fériés et sous réserve de disponibilité des taxis. Pour réserver, appeler la veille du départ avant midi.

**Tarifs** : 2 € le trajet par personne  
4 € Aller/Retour

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.
- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

**Prescripteur** : Mission Locale

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Aide sociale

**Prescripteur** : CSD et CCAS

#### SITES WEB

- > [www.cap4.com](http://www.cap4.com)

#### CONTACTS

- > TRANS'COM

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR LE DÉPARTEMENT ET LES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

#### OBJECTIFS

- > Se déplacer en utilisant un transport individuel à la demande.

#### PUBLICS

- > Bénéficiaires des minima sociaux, Travailleurs handicapés

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Au-delà du service de transport, le Taxi social du Conseil Général des Côtes d'Armor a un rôle d'accompagnement social et professionnel de la personne.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Taxi social : Forfait de 7 € pour un déplacement sur le département et de 15 € hors département

Prescripteur : CSD et CCAS

##### > Pour les travailleurs handicapés :

- Taxi social : Forfait de 7 € pour un déplacement sur le département et de 15 € hors département

Prescripteur : CSD et CCAS

#### SITES WEB

- > [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr) (rubrique info services)

#### CONTACTS

- > CCAS • Conseil Général des Côtes d'Armor

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LE COVOITURAGE

#### OBJECTIFS

- > Réduire le coût en partageant les frais de déplacement.

#### PUBLICS

- > Tout public

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Partager son véhicule ou le véhicule d'un tiers sur un itinéraire régulier ou non, pour réduire les coûts.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour les demandeurs d'emploi :

- Aide à la mobilité géographique si trajet > 60 km aller/retour :
- Bons de transport
- Aide forfaitaire mensuelle
- Aide ponctuelle
- Aide à la reprise d'emploi
- Aide aux déplacements quotidiens

Prescripteur : Pôle emploi

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Aide sociale

Prescripteur : CSD

##### > Pour les jeunes :

Sous conditions ressources :

- FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.

- Chèque Mobilité est accordé pour la prise en charge de déplacements ou l'aide au déplacement d'un jeune vers un autre bassin d'emploi, notamment pour accéder à une formation qualifiante ou préparatoire à la qualification, ainsi que pour négocier un emploi.

Prescripteur : Mission Locale

#### SITES WEB

- > [www.ticoto.fr](http://www.ticoto.fr)
- [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

#### CONTACTS

- > TICOTO (gratuit) • Covoiturage (service payant)

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » UTILISER LE TRANSPORT DU PERSONNEL

#### OBJECTIFS

- > Se rendre ou revenir de son travail avec un transport collectif privé.

#### PUBLICS

- > Salariés de l'entreprise

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Être véhiculé directement par l'entreprise selon un parcours établi.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour tous :

- En règle général, ce système est un avantage pour le personnel et pris en charge entièrement par l'entreprise.

#### CONTACTS

- > Voir son employeur

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » LOUER UNE MOBYLETTE

#### OBJECTIFS

- > Se rendre et revenir de son travail avec un 2 roues motorisé.

#### PUBLICS

- > Jeunes, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), autres demandeurs d'emploi adultes en difficulté (CLD, sans ressources...)

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Location de mobylettes (parc de 20 mobylettes au total sur le Pays de Saint-Brieuc), la location se fait à la semaine ou au mois, prolongation possible.  
Mise à disposition pour :
  - **le public jeune en difficulté** sur Lamballe par Penthièvre Actions et sur Saint-Brieuc par les Ateliers du Cœur,
  - **le public adulte en difficulté**, sur Saint-Brieuc par les Ateliers du Cœur (livraison sur le Pays de Saint-Brieuc).**Tarifs** : 18 € par semaine  
70 € par mois (caution demandée de 150 €)

#### AIDES FINANCIÈRES

- > **Pour les demandeurs d'emploi**  
Prescripteur : Pôle emploi
- > **Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :**
  - Aide sociale  
Prescripteur : CSD
- > **Pour les jeunes :**  
Sous conditions ressources :
  - FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) , aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.  
Prescripteur : Mission Locale

#### CONTACTS

- > Pôle emploi • Mission Locale • Conseil Général

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » ACHETER UNE MOBYLETTE

#### OBJECTIFS

- > Se rendre et revenir de son travail avec un 2 roues motorisé.

#### PUBLICS

- > Jeunes, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), autres demandeurs d'emploi adultes en difficulté (CLD, sans ressources...).

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Achat de mobylettes : aides financières ou prêts possibles.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour tout public en difficulté :

- Prêt financier : Microcrédit accordé aux personnes ne pouvant pas accéder au crédit de droit commun et n'étant pas en situation de surendettement. Conditions de prêt : 300 à 3 000 €, remboursables sur une durée de 3 à 36 mois, au taux du livret, sans frais.

**Prescripteur : UDAF, Ateliers du Cœur, Familles Rurales, Secours Catholique, CCAS de Saint-Brieuc et Mission Locale**

##### > Pour les jeunes :

- PJA (Prêt Jeunes Avenir) : Jeunes entre 18 et 25 ans ou entre 16 et 18 ans, apprenti, démarrant ou allant démarrer une activité professionnelle salariée. Prêt à taux zéro, montant maximum du prêt s'élève à 5000 €, remboursable sur une durée comprise entre 24 et 60 mois.

- Prêt d'honneur et demande de secours : Allocataires CAF (sous conditions)

**Prescripteur : CAF**

##### > Pour les intérimaires :

- Prêt financier sous conditions

**Prescripteur : FASTT**

(se renseigner dans son agence d'emploi)

##### > Pour les travailleurs handicapés :

- Participation financière à l'achat de véhicule plafonné à 4 575 € (si indispensable pour la reprise d'emploi).

**Prescripteur : CAP Emploi**

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » ACHETER UNE MOBYLETTE (SUITE)

#### SITES WEB

- > [www.fastt.org/mobilite.html](http://www.fastt.org/mobilite.html)
- [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### CONTACTS

- > Pôle Emploi • Conseil Général • CAF • FASTT • AGEFIPH • Cap Emploi  
Pour Micro-crédit : UDAF • Ateliers du cœur • Secours Catholique • Familles Rurales  
CCAS de Saint-Brieuc et Mission Locale (voir Le guide du microcrédit).

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » ACHETER UN VÉHICULE LÉGER

#### OBJECTIFS

- > Se rendre ou revenir de son travail avec un véhicule léger en achat.

#### PUBLICS

- > Jeunes, allocataires CAF, publics en difficulté, Travailleurs Handicapés, intérimaires.

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Achat d'un véhicule léger : aides financières ou prêts possibles.

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour tous :

- Micro-crédit : crédit accordé aux personnes ne pouvant pas accéder au crédit de droit commun et n'étant pas en situation de sur-endettement. Conditions de prêt : 300 à 3 000 €, remboursables sur une durée de 3 à 36 mois, au taux du livret, sans frais.

**Prescripteur : UDAF, Ateliers du Cœur, Familles Rurales, Secours Catholique, CCAS de Saint-Brieuc et Mission Locale**

##### > Pour les jeunes :

- PJA (Prêt Jeunes Avenir) : Jeunes entre 18 et 25 ans ou entre 16 et 18 ans, pour les apprentis, démarrant ou allant démarrer une activité professionnelle salariée. Prêt à taux zéro, montant maximum du prêt s'élève à 5000 €, remboursable sur une durée comprise entre 24 et 60 mois

**Prescripteur : CAF**

##### > Pour les travailleurs handicapés :

- Aides : participation financière à l'achat de véhicule plafonné à 4 575 € (si indispensable pour la reprise d'emploi)

**Prescripteur : CAP Emploi**

##### > Pour les intérimaires :

- Prêt financier sous conditions

**Prescripteur : FASTT**

(se renseigner dans son agence d'emploi)

##### > Pour les publics en difficultés :

- Prêts d'honneurs : prêt sans intérêt accordé par la CAF à une famille en difficulté temporaire et allocataire ayant au moins un enfant à charge. Le montant maximum du prêt est fixé à 1 830 €.

**Prescripteur : CAF**

 Suite des informations au verso

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » ACHETER UN VÉHICULE LÉGER (SUITE)

#### SITES WEB

- > <http://www.caf.fr/wps/portal/>
- <http://www.agefiph.fr/index.php?nav1=accueil>
- <http://www.fastt.org/mobilite.html>

#### CONTACTS

- > CAF • Établissements Bancaires.  
Pour Micro-crédit : UDAF • Ateliers du cœur • Secours Catholique • Familles Rurales  
CCAS de Saint-Brieuc et Mission Locale (voir Le guide du microcrédit) • FASTT  
Mission Locale.

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » DÉMÉNAGER

#### OBJECTIFS

- > Avoir la possibilité de se rapprocher physiquement de son emploi ou de son lieu de formation.

#### PUBLICS

- > Jeunes, allocataires CAF, habitants des quartiers CUCS, TH, Intérimaires.

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Aides à la double résidence ou aides au déménagement
- > Réseau des Foyers des Jeunes Travailleurs et Réseau SAM (hébergement ponctuel)
- > Avance de la caution sous forme de prêt sans intérêt

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour tous :

- **Tout public futur locataire :**

**Avance Loca-Pass** : un différé de paiement de 3 mois, la durée maximum pour le remboursement est de 36 mois, la mensualité de 15 € minimum, caution sous forme de prêt sans intérêt.

**Prescripteur : Organismes 1 % Logement**

##### > Pour les salariés d'une entreprise privé de + de 10 salariés :

- Changement de lieu maximum 6 mois après l'embauche et d'au moins 70 km, 6 mois de loyer en cas de double charge de logement, aide de 1 600 € sans accord écrit de l'entreprise ou 3 200 € avec accord écrit.

**Prescripteur : Organismes 1 % Logement**

##### > Pour les demandeurs d'emploi (sous conditions indemnités journalières) :

- Réseau SAM (hébergement ponctuel) : des familles d'accueil bénévoles habitant à proximité du lieu de l'entretien offrent l'hébergement pour la nuit, le repas et le petit déjeuner. Participation de 10 €.

**Prescripteur : Pôle emploi**

##### > Pour les jeunes :

- FAJ, (Fonds d'Aide aux Jeunes), aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion, qui a fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.

**Prescripteur : Mission Locale**

- PJA (Prêt Jeunes Avenir) Jeunes entre 18 et 25 ans ou entre 16 et 18 ans, pour les apprentis, démarrant ou allant démarrer une activité professionnelle salariée. Prêt à taux zéro, montant maximum du prêt s'élève à 5000 €, remboursable sur une durée comprise entre 24 et 60 mois.

**Prescripteur : CAF**

##### > Pour les travailleurs handicapés :

- Si le handicap contraint à prendre un logement temporaire pour suivre une formation une aide de 13,75 € est accordée pendant 9 mois, dans le cas d'un déménagement (pour formation, emploi, maintien dans l'emploi) une aide maximum de 763 € est accordée

**Prescripteur : CAP Emploi**

##### > Pour les intérimaires :

- Accès à un réseau hébergement d'urgence pour une mission (tarifs préférentiels)

**Prescripteur : FASTT**

(se renseigner dans son agence d'emploi).

 Suite des informations au verso

## » Comment me déplacer pour un emploi, une formation ou une action d'insertion ?

### » DÉMÉNAGER (SUITE)

#### SITES WEB

- > [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr),
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr),
- [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr),
- [www.fastt.org](http://www.fastt.org)

#### CONTACTS

- > Agences d'emploi • FASTT • Pôle Emploi • CAF • FJT le Marronnier,  
FJT l'Igloo • Mission Locale • Organismes 1 % logement

## » Comment accéder au permis de conduire véhicule léger ?

### » ACCOMPAGNEMENT AU CODE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### OBJECTIFS

- > Acquérir les bases permettant de tirer profit des cours en auto-école.
- > Informations sur le BSR (Brevet de Sécurité Routière), le Permis B, le Permis Probatoire et les conduites à risques au volant.

#### PUBLICS

- > Demandeurs d'emploi

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Acquérir un vocabulaire adapté :
  - Décrire la situation
  - Travailler le vocabulaire à partir d'un diaporama (différence entre voies de circulation et sens de circulation...)
  - Réfléchir et argumenter
- > Développer les capacités de raisonnement :
  - Observation et raisonnement
  - Questionnaire à choix multiples avec plusieurs réponses
- > Le repérage dans l'espace
- > Le rapport à la règle

Les ateliers se déroulent au Foyer des jeunes Travailleurs de L'Igloo à Saint-Brieuc et Lamballe, ou à Ploufragan, sur une durée de contrat de 3 mois à raison de 2 h 30 par semaine (en matinée ou fin d'après-midi).

#### AIDES FINANCIÈRES

- > **Pour les demandeurs d'emploi :**  
Prescripteur : Pôle emploi, organismes de formation, insertion et emploi
- > **Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :**  
Prescripteur : CSD
- > **Pour les jeunes :**  
Prescripteur : Mission Locale

 Suite des informations au verso

## » Comment accéder au permis de conduire véhicule léger ?

### » ACCOMPAGNEMENT AU CODE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (SUITE)

#### RÉMUNÉRATION

- > Maintien du statut

#### SITES WEB

- > [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

#### CONTACTS

- > Pôle Emploi • Mission Locale • Organismes de formation, insertion et emploi  
Association l'Igloo • Conseil Général

## » Comment accéder au permis de conduire véhicule léger ?

### » AIDES AU PERMIS

#### OBJECTIFS

- > Faciliter l'accès au permis B avec prise en charge partielle du coût du permis.

#### PUBLICS

- > Jeunes de moins de 26 ans
- > Allocataires ou titulaire d'une pension MSA (moins de 26 ans)
- > Intérimaires : être en mission et avoir 450 heures sur les 12 derniers mois
- > Personnes handicapées (aide pour un parcours professionnel)
- > Allocataires CAF (sous conditions)

#### CARACTÉRISTIQUES

- > Aide selon condition de ressources
- > Inscription dans une école de conduite conventionnée avec l'Etat dans le cadre du « permis à 1 € par jour ».

#### AIDES FINANCIÈRES

##### > Pour tous :

- Allocataires CAF : secours ou prêts d'honneur selon les cas.

**Prescripteur : CAF**

##### > Pour les jeunes :

- Allocataires MSA : aide de 230 € par jeune.

**Prescripteur : MSA**

- Aide selon devis de l'auto-école, du nombre de dossiers et de l'enveloppe de l'action.

**Prescripteur : Mission Locale**

##### > Permis à 1€ :

- Première inscription au permis A ou B. Montant du prêt : 800, 1 000 ou 1 200 € dans la limite du devis. Remboursement mensuel maximum : 30 €
- Prêt à taux zéro remboursable sur une durée de 20 à 40 mois. Caution nécessaire.

**Prescripteur : banques assurances conventionnées par l'Etat.**

##### > Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- Aide exceptionnelle dans le cadre d'un parcours d'insertion.

**Prescripteur : CSD**

##### > Pour les intérimaires :

- Aide de 500 € (demande avant l'inscription dans une école de conduite conventionnée avec l'Etat dans le cadre du « permis à 1 € par jour ») et être en mission et avoir 450 heures sur les 12 derniers mois.

**Prescripteur : FASTT**

##### > Pour les travailleurs handicapés :

- Bénéficiaires de l'article L323.3 du code du travail, ayant plus de 18 ans et demandeur d'emploi ou salarié chez un employeur éligible, dans le cadre d'un maintien ou de son évolution professionnelle.

**Prescripteur : Agefiph**

 Suite des informations au verso

## » Comment accéder au permis de conduire véhicule léger ?

### » AIDES AU PERMIS (SUITE)

#### SITES WEB

- > [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr),
- [www.msa22.fr](http://www.msa22.fr),
- [www.fastt.org](http://www.fastt.org),
- [www.permisauneuroparjour.fr](http://www.permisauneuroparjour.fr)

#### CONTACTS

- > Auto-Ecole Partenaires • Banques assurance conventionnées avec l'Etat  
Agefiph ou Cap Emploi • CSD • FASTT • Mission Locale • MSA • Conseil Général.

## » Carnet d'adresses sur le Pays de Saint-Brieuc

### AGEFIPH

Tél. : 0.811.37.38.39.

Site : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

### ATELIERS DU CŒUR

131 boulevard de l'Atlantique  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.78.22.20.

Fax. : 02.96.78.83.67.

E.mail : [veroniqueateliers22@yahoo.fr](mailto:veroniqueateliers22@yahoo.fr)

### CAF

(Caisse d'Allocations Familiales)

53, Boulevard Clémenceau  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 0820.252.210.

Site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### CAP EMPLOI

12, Rue Champs de Pies  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.62.33.33.

Fax. : 02.96.62.36.91.

E.mail : [opcotesdarmor@promethee22.org](mailto:opcotesdarmor@promethee22.org)

Site : [www.promethee22.org](http://www.promethee22.org)

### CCAS DE SAINT-BRIEUC

Place des Droits de l'Homme  
22000 SAINT BRIEUC

Tél. : 02.96.62.56.35.

Fax : 02.96.62.56.93.

E.mail : [ccas@mairie-saint-brieuc.fr](mailto:ccas@mairie-saint-brieuc.fr)

### CENTRALE DE MOBILITÉ

B.P. 210

22000 Saint-Brieuc

Tél. : 0.810.22.22.22.

E.mail : [info.tibus@veolia-transport.fr](mailto:info.tibus@veolia-transport.fr)

Site : [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

### C.I.D.F.

10, Boulevard Charner  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.78.47.82.

Fax. : 02.96.78.76.24.

E.mail : [cidf22@wanadoo.fr](mailto:cidf22@wanadoo.fr)

Site : [www.cidf22.org](http://www.cidf22.org)

### CONSEIL GÉNÉRAL

1 place du Général de Gaulle  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.62.62.22.

Fax. : 02.96.62.62.22.

E.mail : [contact@cg22.fr](mailto:contact@cg22.fr)

Site : [www.cg22.fr](http://www.cg22.fr)

### COVOITURAGE

Site : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

### CSD

(Circonscription  
de Solidarité Départementale)

20 rue du 71<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.60.86.86.

Fax. : 02.96.60.86.60.

### CSD

(Circonscription  
de Solidarité Départementale)

2 Rue Camille Guérin  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.60.84.50.

Fax. : 02.96.60.84.64.

### CSD

(Circonscription  
de Solidarité Départementale)

76 rue de Quintin  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.60.80.60.

Fax. : 02.96.60.80.68.

### CSD

(Circonscription  
de Solidarité Départementale)

17 rue Jeu de Paume  
22400 Lamballe

Tél. : 02.96.50.10.30.

Fax. : 02.96.50.10.39.

### DISTRIBUS

Tél. : 0.800.18.10.10.

Site : [www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com)

### FAMILLES RURALES

28 boulevard Hérault  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.33.00.94.

Fax. : 02.96.61.05.67.

E.mail : [frfed22@club-internet.fr](mailto:frfed22@club-internet.fr)

### FASTT

Tél. : 0.800.28.08.28.

Site : [www.fastt.org](http://www.fastt.org)

### ASSOCIATION L'IGLOO

56 Boulevard Waldeck Rousseau  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.33.23.91.

Fax. : 02.96.62.13.06.

E.mail : [fjt-ligloo@wanadoo.fr](mailto:fjt-ligloo@wanadoo.fr)

Site : [igloo.saint-brieuc.monsite.orange.fr](http://igloo.saint-brieuc.monsite.orange.fr)

### F.J.T. L'IGLOO

2 rue Henri Avril  
22400 Lamballe

Tél. : 02.96.50.07.96.

E.mail : [fjt-ligloo@wanadoo.fr](mailto:fjt-ligloo@wanadoo.fr)

Site : [igloo.saint-brieuc.monsite.orange.fr](http://igloo.saint-brieuc.monsite.orange.fr)

### F.J.T. LE MARRONNIER

6 place Saint-Pierre  
22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02.96.33.32.54.

Fax. : 02.96.61.69.32.

E.mail : [fjtle marronnier@wanadoo.fr](mailto:fjtle marronnier@wanadoo.fr)

Site : [www.fjt-lemarronnier.fr](http://www.fjt-lemarronnier.fr)

 Suite des informations au verso

## » Carnet d'adresses sur le Pays de Saint-Brieuc (suite)

### MISSION LOCALE DE SAINT-BRIEUC

47 rue du Docteur Rahuel  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.68.15.68.  
Fax. : 02.96.68.15.89.  
E.mail : ml.stbrieuc@fr.oleane.com

### MISSION LOCALE ANTENNE DE LAMBALLE

13 rue Saint-Jean  
22400 Lamballe  
Tél. : 02.96.50.84.50.  
Fax. : 02.96.50.84.51.  
E.mail : ml.stbrieuc.lamballe@wanadoo.fr

### MSA

12 rue de Paimpont  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.78.87.00.  
Fax. : 02.96.78.87.59.  
E.mail : contact@msa22.fr  
Site. : www.msa22.fr

### POINT RÉGION

16 rue du 71<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.77.02.80.  
Fax. : 02.96.77.02.81.  
E.mail :  
point-region-stbrieuc@region-bretagne.fr  
Site. : www.region-bretagne.fr

### POINT TUB

Place Duguesclin  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.33.47.42.  
Site : www.saintbrieuc-agglo.com

### PÔLE EMPLOI SAINT-BRIEUC VILLE

75 rue Théodule Ribot  
22000 Saint-Brieuc  
Site : www.pole-emploi.fr

### PÔLE EMPLOI SUD

Pôle emploi Sud  
3 rue Jules Vallès  
22000 Saint-Brieuc  
Site : www.pole-emploi.fr

### PÔLE EMPLOI SAINT-BRIEUC CROIX

2 rue des Gallois  
22000 Saint-Brieuc  
Site : www.pole-emploi.fr

### RÉGIE DE QUARTIERS

8 rue de Balzac  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.60.49.27.  
Fax. : 02.96.60.49.28.  
E.mail : rq22@orange.fr

### SECOURS CATHOLIQUE

88 rue de la Corderie  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.33.40.73.  
Fax. : 02.96.33.51.80.  
E.mail :  
sc-saint-brieuc@secours-catholique.org

### TAXITUB

Tél. : 02.96.33.47.42.  
E.mail : taxitub@cabri22.com  
Site : www.saintbrieuc-agglo.com

### TIBUS

B.P. 210  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 0.810.22.22.22.  
E.mail : info.tibus@veolia-transport.fr  
Site : www.cotesdarmor.fr

### TICOTO

Site : www.ticoto.fr

### TRANS'COM

Tél. : 0.810.22.22.22.  
Site : www.cap4.com

### UDAF

28 boulevard Hérault  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02.96.33.40.76.  
Fax. : 02.96.52.00.56.  
E.mail :  
politiquefamiliale.udaf22@wanadoo.fr  
Site : www.udaf22.fr



*Tout le monde s'y retrouve*  
**[www.maisonemploi-stbrieuc.com](http://www.maisonemploi-stbrieuc.com)**

**La Maison de L'Emploi du Pays de Saint-Brieuc**

47, rue du Docteur Rahuel 22000 Saint-Brieuc • Tél. : 02 96 77 33 05